## POLITIQUE D'INTÉGRATION

LA DEMARCHE D'INVESTISSEMENT DURABLE D'INOCAP GESTION



Depuis sa création en 2007, INOCAP Gestion a une conception engagée de ses activités. Intervenant au plus près des entrepreneurs de l'économie réelle, la société est très attentive aux défis auxquels sont confrontées les entreprises innovantes.

En tant que société de gestion responsable, indépendante et transparente, INOCAP Gestion cherche à assurer la satisfaction de ses clients, à travers les performances financières de ses produits mais aussi par le biais d'engagements extra-financiers. En donnant un nouveau sens à l'investissement, l'adoption d'une démarche responsable participe de cette conception qualitative et exigeante de nos métiers. INOCAP Gestion est ainsi convaincue que la bonne compréhension des enjeux ESG par les entreprises et leur management enrichit le dialogue interne et crée les conditions d'une réussite durable.

Notre gestion est une gestion de conviction, que ce soit sur l'analyse des critères financiers comme extrafinanciers. C'est donc la connaissance fine des entreprises et les nombreuses discussions que nous avons avec leurs équipes ou avec les parties prenantes sur le terrain, qui nous permettent de donner sens aux informations extra-financières et garantir la cohérence de notre démarche vis-à-vis de nos investisseurs.

Le présent document décrit la politique d'intégration des investissements d'INOCAP Gestion.

#### **SOMMAIRE**

- I. La philosophie de notre démarche durable
- II. Le processus de notre démarche durable
- III. Nos résultats



# I. La philosophie de notre démarche d'investissement durable : optimiser le couple rendement / risque de nos investissements et donc de nos portefeuilles

#### **Nos Objectifs**

#### a) Appliquer à l'ensemble de notre gestion des critères d'exclusion

Nous avons un objectif d'engagement d'exclure totalement dans 4 fonds de la gamme QUADRIGE (QUADRIGE FRANCE Smallcaps, QUADRIGE RENDEMENT France Midcaps, QUADRIGE EUROPE Midcaps, QUADRIGE MULTICAPS Europe) les sociétés présentes (à hauteur de plus de 5% de leur chiffre d'affaires) dans les secteurs suivants : le tabac et les armes controversées (mines antipersonnel, bombes à fragmentation, armes chimiques, armes biologiques, armes à uranium appauvri, phosphore blanc). Par ailleurs, INOCAP Gestion s'engage à exclure toute société tirant une part de leur chiffre d'affaires dans le secteur du charbon et ce dès le premier euro. Cette gamme d'exclusion est prise en compte individuellement pour chacun des trois domaines d'exclusion (tabac, armes controversées et charbon) et n'est donc pas cumulative. Cette exclusion se fait en amont de la constitution des portefeuilles d'investissement et en aval des notations INOCAP Gestion et ESG.

Pour en savoir plus, reportez-vous à notre politique d'exclusion, disponible sur notre site internet.

## b) <u>Sur le périmètre : Accorder une note à l'ensemble de nos positions en portefeuille grâce à une notation ESG propriétaire</u>

Nous notons l'ensemble de nos positions en portefeuille sur les fonds QUADRIGE FRANCE Smallcaps, QUADRIGE RENDEMENT France Midcaps, QUADRIGE EUROPE Midcaps et QUADRIGE MULTICAPS Europe par une notation ESG propriétaire pour ainsi favoriser une plus grande transparence des entreprises (90% de taux de couverture minimum).

- ✓ Le principal objectif de la prise en compte de critères ESG dans la politique d'investissement de nos fonds est d'améliorer dans la durée le couple rendement/risque des titres sélectionnés et la prise en compte de facteurs de durabilité dans le processus de prise de décision en matière d'investissement. La définition¹ du risque de durabilité est la suivante : un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.
- ✓ Notre objectif de second ordre est de favoriser une plus grande transparence des entreprises sur les éléments extra-financiers qui nous paraissent les plus matériels et une amélioration de leurs pratiques. Nous sommes particulièrement attentifs aux éléments de reporting suivants :
- Environnement : l'émission de gaz à effet de serre Scope 1 & Scope 2 en M\$ CA
- Social : le niveau de rotation du personnel
- Gouvernance : l'indépendance du Board
- Droits de l'Homme : Les controverses sévères et très sévères selon MSCI

Ces objectifs sont intégrés et décrits aux investisseurs de manière générale dans les prospectus, les DICI, les reporting des fonds QUADRIGE FRANCE Smallcaps, QUADRIGE RENDEMENT Midcaps, QUADRIGE EUROPE

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.



Midcaps, QUADRIGE MULTICAPS Europe et de manière détaillée sur le site Internet au travers de documents spécifiques (politique d'intégration ESG, politique d'exclusion) et enfin dans les présentations commerciales.

Nous entrons régulièrement en contact avec les entreprises sur les sujets financiers et extra-financiers et nous formulons des recommandations visant une amélioration du reporting et des bonnes pratiques sur les sujets extra-financiers.

L'échange avec les sociétés est documenté et suivi dans le temps (point annuel après la publication des Rapports Annuels et Rapports de Développement Durable).

### c) <u>Prendre en compte la notation ESG dans nos décisions d'investissement et dans la gestion des pondérations en portefeuille</u>

Nous intégrons la notation ESG dans la prise de décision sur l'ensemble des sociétés en portefeuille, les nouvelles entrées en portefeuille et la gestion de leur poids. Cette notation est vue comme un indicateur synthétique de niveau de risque associé aux sujets extra-financiers.

#### Nos engagements et réalisations

#### a) Nous sommes signataire des UN PRI

Ainsi, la discussion, le dialogue avec les entreprises et parties prenantes est un engagement clef. La promotion de l'investissement durable sous toutes ses formes est aussi un des objectifs d'INOCAP Gestion.

#### b) <u>Nous tâchons d'être exemplaires</u>

En ne nous contentant pas d'analyser les autres mais en allant plus loin pour agir positivement à notre propre niveau, en faisant également évaluer notre propre démarche durable par une analyse indépendante – Vigéo Eiris en 2018 par exemple nous a attribué l'évaluation « avancée » sur notre démarche.

#### II. Processus de notre démarche d'investissement durable

#### Les principales étapes de sélection de valeurs

La sélection des valeurs passe par un filtre financier propriétaire INOCAP Gestion et puis un filtre extra financier propriétaire INOCAP Gestion. Ce processus est réalisé comme suit :

Etape 1 : Analyse des sociétés dans l'univers d'investissement en fonction de la taille de la capitalisation et du pays de domiciliation (1<sup>er</sup> filtrage : sociétés répondant à la stratégie d'investissement indiquée dans le prospectus des fonds et notamment en termes de capitalisation et de domiciliation).

Etape 2 : Analyse fondamentale des sociétés (notation INOCAP Gestion) : Seules les sociétés qui auront une note financière INOCAP Gestion supérieure ou égale à 5 seront retenues.

Etape 3 : Réalisation de la notation ESG selon le modèle propriétaire INOCAP Gestion.

Etape 4 : Sélection des valeurs pour la construction du portefeuille du fonds (en tenant compte du filtre financier et extra-financier) avec application simultanée d'exclusions (Armes controversées et Tabac) avec un seuil d'exclusion individuel de 5% du chiffre d'affaires et dès le premier euro de chiffre d'affaires dans le secteur du charbon.



Etape 5 : Engagement - Dialogue Sociétés - Votes aux AG - Suivi Controverses – revue des Notations et Exclusions

#### Les sources d'information

Les sources d'information sont internes et externes à l'entreprise. Notre notation est réalisée en interne, par les analystes-gérants des fonds, qui réalisent la notation ESG spécifique des entreprises selon la méthode INOCAP Gestion. La grille de notation est présentée dans le paragraphe sur la méthodologie d'évaluation.

La notation des sociétés constituant les fonds et l'univers sont mises à jour une fois par an de manière systématique (après la publication des rapports annuels intégrés ou rapport développement durable et le déroulement des Assemblées Générales). Elle peut être mise à jour au courant de l'année si de nouveaux éléments d'appréciation sont apportés, notamment au regard des controverses ou des changements de gouvernance.

Notre notation se base principalement sur les éléments fournis dans le reporting des entreprises (rapport annuel, rapport développement durable, rapport intégré, site internet), sur les éléments que les sociétés nous communiquent en complément (après échanges).

Nous nous appuyons sur les prestataires externes pour accéder à des informations complémentaires :

- Brokers / Prestataires de recherches : Exane, Kepler, Goldman Sachs, ...
- Prestataires d'analyse externe des votes : ISS
- Fournisseurs de base de données : Bloomberg, MSCI ESG Research, etc..

Nous utilisons les données externes en complément de notre approche classique de notation sur la base des éléments directement communiqués par la société. Les éléments externes sont vus comme complémentaires et permettent d'avoir une lecture plus fine des éléments extra-financiers qui peuvent avoir une matérialité pour la société, notamment en ce qui concerne les controverses.

Les études transverses externes permettent par ailleurs de nous assurer de vérifier la pertinence de notre méthodologie.

#### Les critères et la méthodologie de notation ESG

Chaque société du fonds et de l'univers d'investissement (société ayant une notation financière INOCAP Gestion supérieure ou égale à 5) se voit attribuer une note ESG comme détaillée ci-dessous. Cette notation se base sur 12 critères avec leurs pondérations spécifiques. Ces 12 critères constituent des facteurs de risque d'ordre extra-financiers qui ont été choisies pour : leur matérialité, leur corrélation forte avec la performance financière des sociétés ajustée du risque, leur lien direct avec la performance financière présente et future de nos entreprises et ce qui constitue leur force (innovation, différenciation, investissement permanent). La même notation constituée des mêmes critères avec les mêmes pondérations est appliquée à toutes les sociétés, quelles que soit leur taille de capitalisation et leur secteur, sur 4 fonds de la gamme QUADRIGE : QUADRIGE FRANCE Smallcaps, QUADRIGE RENDEMENT France Midcaps, QUADRIGE EUROPE Midcaps, QUADRIGE MULTICAPS Europe.



Voici les détails de la notation ESG INOCAP Gestion :

#### Notation ESG 10/10

#### 1/ Gouvernance (3/10)

- Séparation Président/Directeur Général
- Indépendance CA/Conseil Surveillance
- Présence comité d'audit et taux d'indépendance
- Part des femmes CA/Conseil de Surveillance

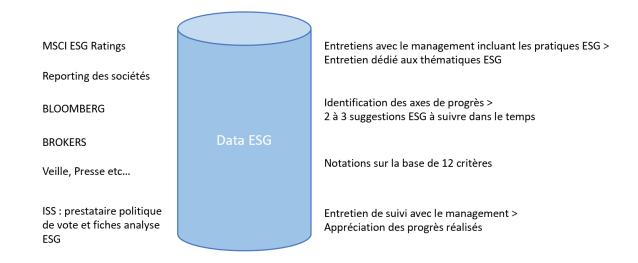
#### 2/ Social (3/10)

- Turnover des employés
- Objectifs chiffrés futurs d'amélioration rattachés au risque social
- Impact Social Produit
- Taux de formation des employés

#### 3/ Environnement (4/10)

- Emissions de gaz à effet de serre (Scopes 1+2)
- Emissions de gaz à effet de serre (Scope 3)
- Risques environnementaux et objectifs quantifiés
- Impact Environnemental Produit

#### Synthèse de notre processus d'intégration ESG



La gestion des risques et prise en compte des controverses



Pour l'ensemble des sociétés en portefeuille et pour toute nouvelle entrée, un cas d'investissement rédigé et présenté à l'équipe de gestion OPC intègre en amont la notation ESG. Les risques extra-financiers identifiés sont discutés dans le but d'être bien intégrés dans la réflexion sur l'entrée de la société en portefeuille.

Les notations ESG tout comme les notations financières INOCAP Gestion ont été intégrées à tous les outils de gestion de portefeuille afin de favoriser une vue synthétique du portefeuille sur ces deux angles et gérer ainsi le risque global du portefeuille.

Concernant la prise en compte des controverses, voici les étapes clefs de notre approche :

- 1) Les équipes de gestion collective d'INOCAP Gestion étudient les controverses au fil de l'eau lors de l'analyse des entreprises.
- L'équipe de gestion est sensibilisée au suivi des controverses les plus sévères et elle a la responsabilité de les saisir dès leur identification. Cela est réalisé via une veille sur les médias, ou au travers des alertes communiquées par des analyses externes, ou encore par une extraction mensuelle de la base MSCI sur le portefeuille et l'univers d'investissement (note financière IG supérieure ou égale à 5) permettant d'identifier s'il y a eu une nouvelle controverse identifiée sévère ou très sévère par MSCI ESG Rating ou non. Enfin nous faisons une extraction pour chaque entreprise détenue en portefeuille, lorsque c'est possible, de la fiche MSCI ESG où sont indiquées et explicitées les controverses.

Les controverses sont étudiées en amont d'un investissement initial mais aussi en cours de vie de l'investissement (suivi ou cas de survenance). En cas de controverses passées sévères ou très sévères sur une valeur susceptible d'entrer en portefeuille, le comité de gestion des controverses se mobilise et doit conclure sur la possibilité ou non d'investir après évaluation des membres.

Les controverses sévères et très sévères identifiées sont traitées en fonction de leur impact et sur la base de 4 critères : gravité de l'impact, échelle de l'impact, fréquence et réaction de l'entreprise. Les controverses considérées comme significatives peuvent questionner sur la sortie ou l'entrée de la position dans un portefeuille.

Ainsi pour les OPC (QUADRIGE FRANCE Smallcaps, QUADRIGE RENDEMENT France Midcaps, QUADRIGE EUROPE Midcaps, QUADRIGE MULTICAPS Europe) une controverse sera donc suivie en comité et donnera lieu à une évaluation pour savoir si nous pouvons investir ou non dans la valeur concernée.

3) INOCAP Gestion cherche par les meilleurs moyens à établir un dialogue avec l'entreprise concernée, afin que cette dernière ait un droit de réponse sur une controverse significative. L'entreprise peut nier et l'analyse a lieu sur les éléments public à disposition, l'entreprise peut rejeter la controverse en expliquant en quoi ce n'est pas un sujet majeur et grave en y apportant des éléments justificatifs. Enfin, l'entreprise peut aussi confirmer la controverse et faire part le cas échéant des engagements et décisions pris pour traiter la controverse et ses conséquences. Ainsi l'évaluation peut se tenir plus rapidement et avec une dimension prospective.

Dans le cadre des OPC labellisés ISR : si la controverse jugée sévère ou très sévère a lieu alors que l'émetteur est déjà présent dans un portefeuille, alors le comité se réunit dans les meilleurs délais possibles pour décider du maintien ou de la sortie du titre du portefeuille (délai de 6 mois pouvant exceptionnellement être repoussé en cas de problème de liquidité -voir code de transparence).

- 4) Chaque cas de controverse sévère et très sévère devra passer devant le comité des controverses, lequel prendra une décision sur le statut de la controverse évoquée.
  - Statut 1 : Controverse rejetée par le management avec justification-> Maintien ou investissement dans la valeur
  - Statut 2 : Controverse avérée sans tant de sévérité ou agissement de l'entreprise -> Maintien ou investissement dans la valeur Pénalité de 0,25 point par controverse dans le domaine de la controverse
  - Statut 3 : Controverse avérée et grave -> Pas d'investissement ou désinvestissement de la valeur



Nous pénalisons seulement les entreprises en portefeuille et donc mécaniquement dans l'univers d'investissement. Toutefois, le suivi des controverses étant fait sur le portefeuille et non pas sur l'univers. Les valeurs possédant une controverse sévère et très sévères présentes dans l'univers mais non présentes en portefeuilles ne se verront pas appliquées une pénalité.

Afin de préserver l'indépendance de l'étude faite par le comité vis-à-vis des notes de controverses données par MSCI ESG Research, le comité analyse la validité des notations de controverses fournies avec le gérant en charge du suivi de la valeur. Ce dernier pourra confronter la notation de l'agence avec sa propre recherche interne. Les décisions du comité seront prises dans l'intérêt de nos porteurs et dans le prolongement des engagements pris par INOCAP Gestion.

Autre sujet, l'apparition d'un scandale sur une société en portefeuille ou d'une valeur susceptible d'y rentrer se doit d'être traitée. Seulement, selon la couverture d'MSCI ESG Research, deux solutions s'offrent à INOCAP Gestion :

1/La société est couverte par MSCI, alors nous devrons dans un premier temps nous réunir en amont le temps que le scandale soit retranscrit en controverse dans MSCI pour trancher de l'investissement ou non et ensuite remobiliser un comité de gestion des controverses et trancher sur l'investissement ou non dans la valeur.

2/La société n'est pas couverte par MSCI, alors l'analyste ESG recensera le maximum d'informations et les partagera à chacune des parties prenantes présentes au comité de gestion des controverses pour enfin décider ou non de l'investissement dans la valeur.

#### III. Nos résultats

INOCAP Gestion a pour ambition d'atteindre l'excellence opérationnelle sur sa politique interne aussi bien que sur ses investissements.

Sur la politique interne, INOCAP Gestion a été noté par Vigéo Eiris en avril 2018. Les résultats de l'évaluation (consultable sur notre site internet) sont une note de 63, ce qui correspond à une performance avancée (sur une échelle qui comprend quatre niveaux : faible, limité, robuste, avancé).

Sur la politique d'investissement, l'ensemble des investissements des 4 fonds de la gamme QUADRIGE (QUADRIGE FRANCE Smallcaps, QUADRIGE RENDEMENT France Midcaps, QUADRIGE EUROPE Midcaps, QUADRIGE MULTICAPS Europe) font l'objet d'une notation interne et ces fonds prennent en compte la notation ESG des entreprises dans la construction du portefeuille.

Sur les résultats de notre politique d'investissement ESG, nous constatons une amélioration de la notation de nos fonds par les principales agences de notations financières/extra-financières des OPC. Un document de synthèse annuel permet d'en saisir la portée à l'échelle d'INOCAP Gestion.

Pour toute question relative aux éléments mentionnés ci-dessus, veuillez-vous adresser à vos correspondants commerciaux, INOCAP Gestion sera heureux de pouvoir vous apporter tous les éléments d'information complémentaires. Ce document ne constitue en rien une incitation commerciale et la responsabilité d'INOCAP Gestion ne pourrait être engagée sur une décision d'investissement prise à partir de ces éléments. Avant de prendre une décision d'investissement, vous devez prendre connaissance des documents réglementaires des OPCVM gérés par INOCAP Gestion, disponibles sur le site internet de la société de gestion.



19 rue de Prony 75017 Paris - T. +33 (0)1 42 99 34 60 - F. +33 (0)1 42 99 34 89 contact@inocapgestion.com - www.inocapgestion.com